

MENTION LEGALE D'INFORMATION

Nous vous invitons à prendre connaissance et à conserver les dispositions définies ci-dessous relatives au traitement de vos données personnelles par la SA d'HLM du Cotentin dans le cadre de l'enquête SLS jointe.

Conformément aux articles L.441-3 et L.441-9 du Code de la Construction et de l'habitation (CCH), la SA d'HLM du Cotentin traite les données à caractère personnel recueillies via ce formulaire dans le cadre du calcul et du recouvrement du supplément de loyer de solidarité (dit SLS).

Nous pourrions également être amenés à utiliser ces données pour :

- la mise à jour de notre base locataires ;
- réexaminer votre dossier en CALEOL tous les 3 ans conformément à l'article L442-5-2 du CCH ;
- établir des outils d'analyse (rapports statistiques) sur l'application du SLS sur notre parc social.

La SA d'HLM du Cotentin est autorisée à transmettre les données recueillies rendues anonymes (*article L.442-5 du CCH*) :

- au représentant de l'État dans le département et dans la région
- à la région
- au département
- aux établissements publics de coopération intercommunale mentionnés au vingt-troisième alinéa de l'article L. 441-1 du CCH
- à l'Union Sociale pour l'Habitat regroupant les fédérations d'organismes d'habitations à loyer modéré
- aux dites fédérations et aux associations régionales d'organismes d'habitations à loyer modéré
- à la fédération des entreprises publiques locales
- à la société mentionnée à l'article L. 313-19 du CCH
- au groupement d'intérêt public mentionné à l'article L. 441-2-12 du CCH
- aux agences d'urbanisme dès lors que ces agences interviennent dans le cadre d'une étude définie en relation avec une collectivité territoriale ou un groupement de collectivités territoriales.

Les catégories de données traitées sont celles contenues par arrêté relatif à l'enquête annuelle sur l'application du supplément de loyer de solidarité.

Les documents justifiant la mise en œuvre de l'enquête SLS, la transmission de ses résultats statistiques et son recouvrement sont conservés pendant un minimum quatre ans (articles L. 441-10 et 11 et R. 441-28 du CCH) et, au maximum jusqu'au prochain contrôle des autorités habilitées (ANCOLS) ou 10 ans, au plus long des deux, pour satisfaire aux besoins d'enquêtes et de contrôles auxquels la SA d'HLM du Cotentin est soumise et pour répondre à la procédure de Gestion des Archives Départementales.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par écrit (joindre un justificatif d'identité) auprès de : SA d'HLM du Cotentin – Responsable Informatique et Libertés – 17 Rue Guillaume Fouace – CS 30131 – Cherbourg-Octeville - 50101 CHERBOURG-EN-COTENTIN.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL. Pour votre parfaite information, la SA d'HLM du Cotentin a désigné un délégué à la protection des données, que vous pouvez joindre à l'adresse mail dpo.hlmcotentin@anaxia-conseil.fr.